

Délibération du Conseil d'Administration N°2022-97-6

Ventilation de la subvention du ministère de la transition écologique

Vu l'avenant à la convention avec le ministère de la transition écologique.

Le conseil d'administration

DÉLIBÈRE

Article I.

Les propositions d'actions de l'ENSAP Bordeaux annexées, concernant l'avenant à la convention avec le ministère de la transition écologique, sont approuvées pour l'année 2022.

Article II.

La présente délibération est transmise au ministère de la culture et entre en vigueur 15 jours après sa réception, sous réserve qu'il n'y soit pas fait opposition dans ce délai.
Elle est publiée sur le site internet de l'ENSAP Bordeaux, dans l'espace dédié aux actes à caractère réglementaires.

Fait à Talence, le 30 mars 2022

Le président du conseil d'administration

Jean Jacques SOULAS



ENSAP BORDEAUX Propositions d'actions pour l'avenant à la convention avec le Ministère de la Transition Ecologique

Année 2022

Actions proposées		Montants	Catégories		
Domaine d'intervention / Axes	Détail		Formation / Vie Etudiante	Recherche / Expertise	Valorisation activités
1. Participation aux actions Inter-Ecoles		10 242,88 €			
	Revue "Projets de paysage"	3 688,88 €		X	
	Journée des Ecoles de Paysage	1 000,00 €	X	X	
	Journées doctorales/ journée d'étude sur la recherche en paysage	- €		X	
	ECLAS	630,00 €		X	X
	Etats Généraux de la critique de projets d'espaces publics	3 000,00 €		X	X
	Union Française des étudiants des écoles de paysage (UFEP)	1 000,00 €			X
	Observatoire des diplômés et étudiants (sphinx educagri +enquête)	924,00 €	X		
2. Participation/Contribution aux chantiers du Ministère		300,00 €			
	Appel à projet "plans de paysage"	- €		X	X
	Concertation fonds européens le cas échéants	- €			
	GT interécole	300,00 €			X
3. Actions pédagogiques et scientifiques		52 457,12 €			
	Participation à la recherche doctorale en paysage (financement d'une thèse de doctorat	26 280,00 €		X	
	Voyages pédagogiques et sessions de terrain pour les étudiants du CPEP et du DEP	18 127,12 €	X		
	Adhésion GIS littoral	500,00 €		X	
	Revue "Transversale"	1 550,00 €		X	
	Publication travaux d'étudiants	6 000,00 €			X
TOTAL		63 000,00 €			
TOTAL NOTIFICATION CONVENTION		63 000,00 €			

Worskshop Interécoles de paysage	10 000,00 €	x
----------------------------------	-------------	---

TOTAL CONVENTION + AIDE AU PROJET	73 000,00 €	
--	--------------------	--